

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 42 (1950)
Heft: 1

Artikel: La Conférence européenne de la culture
Autor: Engelson, Suzanne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384644>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Conférence européenne de la culture

Par Suzanne Engelson

Si les débats de cette année, aux Rencontres internationales de Genève, ont porté sur la recherche du destin de l'homme à l'étape présente de son histoire, les discussions dans le cadre de la Conférence européenne de la culture, qui ont eu lieu à Lausanne, du 8 au 12 décembre, ont cherché plus particulièrement à définir l'Européen et à élaborer les voies de sa pensée et de son action. Dans son rapport général au congrès, *Denis de Rougemont* conseillait d'éviter le double danger qui menace les congrès d'intellectuels: la fuite dans les idées générales, sans souci d'efficacité, et la fuite dans les mesures pratiques, sans souci des buts généraux. Et c'est bien conformément à ce conseil que ces assises ont eu lieu. Tout particulièrement dans le cadre des trois commissions qui ont été constituées: celle des échanges, celle de l'enseignement et celle des institutions.

La première s'occupa des moyens propres à supprimer les obstacles à la libre circulation des hommes, des idées et des livres à travers l'Europe entière. La commission de l'enseignement rechercha les moyens de diffuser les idées européennes dans les écoles et universités d'Europe, afin de contribuer à la formation d'hommes d'esprit européen, conscients des liens communs de la culture européenne, aussi bien que de sa précieuse diversité. La troisième commission, enfin, celle des institutions, discuta de la création d'une institution centrale européenne, le *Collège de Bruges*, qui ouvrira ses portes en novembre 1950 et dont la tâche sera de constituer les cadres intellectuels et administratifs de l'Europe unie. C'est dans ce sens que *Henri Brugmans*, vice-président de la commission des échanges, a fait une remarquable intervention sur la « formation des cadres », en relevant notamment que l'Europe actuelle manque de dirigeants et de responsables. Pourtant, l'Europe future ne vivra pas sans cadres moraux, dont l'autorité tient au fait qu'ils incarnent non seulement des compétences techniques, mais aussi et surtout une conscience civique exemplaire. De tels cadres ne peuvent pas être créés d'un jour à l'autre, mais on peut les susciter, les grouper et les orienter en les inspirant. Montesquieu avait bien vu que les démocraties ne subsistent que par leur civisme. Au centre de cette conception civique, indispensable à toute renaissance européenne, se trouve l'idée de l'homme personnellement responsable de ses actes, accomplissant une mission concrète dans les communautés dont il fait partie, aspirant à choisir librement sa voie vers plus de véracité, d'humanité et de justice.

En effet, aucune liberté constitutionnelle ou inconstitutionnelle ne subsistera sans liberté spirituelle à la base, c'est-à-dire sans la

notion d'un choix moral possible, devant être effectué avec un maximum de conscience, de franchise, de « désentrave », sans se laisser entièrement déterminer par les puissances économiques et politiques de l'heure. Car l'homme social n'est pas tout l'homme, le bien et le mal ne constituent pas que des catégories d'utilité historique, et l'humanité a pour mission de se transcender, en obéissant à des impératifs absolus. C'est précisément lorsqu'elle confond et inverse les plans, en substituant au plan de l'absolu celui du relatif, et vice versa, qu'une société se fausse et dévie de la voie commune à l'humanité tout entière, quand celle-ci demeure fidèle à sa mission. Développer la conscience des diversités qui subsisteront et des harmonisations à opérer, préciser une doctrine souple, réaliste et précise, animer une foi en combattant le préjugé sceptique qui paralyse: voilà les tâches fixées. Il faut les accomplir en se basant sur les communautés existantes, nationales, régionales, syndicales et professionnelles. L'inspiration est partout la même; la méthode de travail varie. Quant au moteur central, il devrait se trouver au Collège de Bruges, destiné à entraîner des militants responsables devant des hommes libres.

Et *Henri Brugmans* conclut: Tout d'abord, il y a deux choses négatives à éviter: le Mouvement fédéraliste européen s'élève à la fois contre la culture d'inspiration gouvernementale, totalitaire ou prétotalitaire, et contre l'idée d'un simple retour au libre-échange culturel. Les résolutions des commissions présentées au congrès proposent donc de faire appel aux organismes compétents, en vue de prendre la responsabilité (et, autant que possible, d'intervenir auprès des pouvoirs publics dans ce sens), de stimuler, de coordonner et de financer les institutions devant être créées.

Le problème des rapports entre l'Est et l'Ouest a vivement préoccupé, d'autre part, le congrès, où deux tendances extrêmes se sont affirmées: l'une, inspirée d'un occidentalisme unilatéral; l'autre, exprimant une aspiration sentimentale vers une Europe intégrale, en idéalisant les possibilités qui s'offrent dans les pays de l'Est d'établir des rapports culturels avec l'Occident. La solution qui a été finalement acceptée manifeste un désir ardent de reprendre un contact spirituel avec les pays de l'Est, à la seule condition qu'il y ait réciprocité.

Enfin, le congrès a discuté de la base spirituelle de l'Europe. Et sur ce plan, la question se pose: Etant donné l'appauvrissement des sources d'inspiration chrétienne et humaniste, mais étant donné, d'autre part, l'attitude commune d'innombrables Européens, croyants ou non, devant le fait totalitaire, sera-t-il possible de tomber d'accord sur un ensemble de valeurs spirituelles et morales? Cette question fondamentale n'a pas été nettement résolue au congrès, mais l'accord s'y est néanmoins réalisé sur la notion de *responsabilité*, qu'il s'agira de développer, et sur la croyance commune à l'exis-

tence de certaines valeurs *absolues*, auxquelles le comportement humain doit être subordonné si l'homme veut demeurer fidèle à ce qui fait sa dignité, à la vocation profonde de son être, qu'il ne peut abdiquer sans déchoir.

C'est dans le même sens que *Denis de Rougemont* a déclaré dans la conclusion de son rapport général :

Pour quelles fins réelles voulons-nous ces moyens de culture et cette éducation d'une conscience commune de l'Europe? Qu'il soit bien clair que nous n'entendons pas substituer aux nationalismes locaux une sorte de nationalisme européen. L'Europe s'est, de tout temps, ouverte au monde entier. A tort ou à raison, elle a toujours conçu sa civilisation comme un ensemble de valeurs universelles. Il ne s'agit donc pas pour nous d'opposer une nation européenne aux grandes nations de l'Est et de l'Ouest, ni de vouloir une « culture européenne » synthétique, valable pour nous seuls et fermée sur elle-même : ce serait trahir le génie de l'Europe, le couper de ses sources chrétiennes et humanistes. Notre ambition est de contribuer à l'union de nos pays par le moyen d'une renaissance de leur culture dans la liberté de l'esprit, qui est leur vraie force.

Prendre au sérieux la vocation européenne, c'est une mission de vigilance dont les intellectuels des pays libres doivent se sentir plus que jamais responsables. Il leur incombe de rappeler sans relâche aux gouvernants et aux politiciens comme aux législateurs sociaux et aux experts qu'un certain nombre de principes moraux ne sauraient être négligés dans la pratique sans que l'Europe perde ses droits à l'existence et à l'autonomie.

Et le congrès prit fin sur une *déclaration* qui insiste sur la nécessité d'une union indivisible entre les principes de liberté et de justice, sans laquelle une véritable démocratie, à la taille de l'homme, ne saurait s'édifier.

C'est donc une réelle rénovation des hommes d'Europe que le congrès cherche à atteindre, afin d'en voir naître des citoyens d'Europe et, par là même, des citoyens du monde. Le philosophe grec Aristote disait que l'on apprend les vertus en les pratiquant. Et le philosophe anglais *Whitehead* ajoute que l'homme, pour ne pas faillir à sa vocation, doit s'inspirer à toute heure, dans sa pensée comme dans son action, d'une vision constante de grandeur spirituelle et morale. C'est dans ce sens que le congrès a déclaré vouloir poursuivre la réalisation de son double objectif : éveiller et former l'esprit des Européens ; mais aussi, et en même temps, créer les institutions et les conditions de vie dans lesquelles ce nouveau mode de penser pourra effectivement s'exercer, en contribuant à édifier un ordre humain où la liberté et la justice seront unies.

C'est cette volonté d'action, étroitement relié à la pensée, à la reconnaissance des nécessités nouvelles — plaçant l'Européen devant

le problème d'une renaissance, s'il veut subsister et vivre — qui a été le grand mérite de ce congrès. Et il sera d'un grand intérêt de suivre le travail futur du *Centre européen de la culture*, désormais définitivement constitué à Genève, dans son effort en vue d'atteindre son double but de formation spirituelle et morale et de création d'institutions servant la diffusion et la réalisation de l'humanisme européen.

Bibliographie

Trente Ans de Combat pour la Justice sociale. — Sous ce titre, qui constitue tout un programme, la section de l'information publique du B. I. T., à Genève, vient de sortir de presse un ouvrage documentaire dont les services seront appréciés particulièrement par les travailleurs et les syndicalistes.

Dans près de 200 pages, illustrées avec goût, *Trente Ans de Combat pour la Justice sociale* évoque l'histoire de l'Organisation internationale du travail, rappelle sa constitution et ses buts, détermine ses moyens d'action et présente le bilan des résultats obtenus jusqu'à nos jours.

Nous recommandons sa lecture et souhaitons qu'il soit mis en place d'honneur dans toutes les bibliothèques ouvrières. Dans la lutte constante pour la justice sociale avec les syndicats ouvriers du monde entier, l'Organisation internationale du travail est à l'avant-garde. Nul militant syndical digne de ce nom ne doit ignorer son action féconde qui inspire d'ailleurs souvent celle des syndicats. Cet ouvrage peut être obtenu à la section de l'information du Bureau international du travail, rue de Lausanne, Genève. M.

Yogas et Psychanalyse. Par Maryse Choisy. (Suite de « La Métaphysique des Yogas ».) Quarante-cinquième volume de la collection « Action et Pensée », Editions du Mont-Blanc, Genève. — L'auteur présente dans son nouvel ouvrage un traité pratique du yoga. On y trouve mention d'exercices inédits. Une technique sexuelle de rajeunissement qui n'entraîne ni refoulement, ni névrose, ni troubles psycho-somatiques, est analysée. Cette technique servira à tous les ascètes du XX^e siècle. Comme le dit M. Masson-Oursel dans sa préface: « L'auteur possède l'information classique livresque, mais la complète de façon aussi heureuse qu'inattendue par son initiation directe à Bénarès ».

Yogas et Psychanalyse est la première tentative d'universalisme sur un plan concret. Pour l'apprécier pleinement, il est cependant nécessaire d'avoir quelques notions préliminaires de psychothérapie. IR.